HALTE AU CARNAGE, cessez-le-feu immédiat !

PAIX et JUSTICE

La trêve à Gaza a permis la libération de certains otages. Nous partageons le soulagement des familles concernées mais aussi l'angoisse de celles qui attendent toujours des nouvelles de leurs proches toujours détenus. Nous sommes également solidaires des familles des détenus politiques palestiniens libérés ou en attente de libération. C'est un premier pas, qui reste précaire, puisque la trêve est rompue.

Il faut que cesse l'effusion de sang qui menace les peuples israélien et palestinien du pire. Les atrocités terroristes commises par le Hamas le 7 octobre ne peuvent justifier la logique de vengeance déclenchée par le gouvernement d'extrême droite israélien contre la population palestinienne de Gaza.
Le gouvernement israélien doit mettre fin à l'opération meurtrière contre la population palestinienne de Gaza, d'ores et déjà marquée par des milliers de morts, des destructions massives d'habitations, d'hôpitaux, d'écoles, par le déplacement forcé d'une immense majorité de la population ainsi que par un effondrement humanitaire et sanitaire. C'est un massacre de masse. Ce sont des crimes de guerre. En Cisjordanie occupée, l'armée et les colons se livrent à de nouvelles exactions contre la population palestinienne. Les dirigeants israéliens et ceux du Hamas devront répondre de leurs actes devant la Cour Pénale Internationale.La trêve est un espoir. Sa rupture annoncerait la reprise du massacre de masse. Elle doit au contraire ouvrir la voie à une paix juste et durable.

La France doit agir auprès de la communauté internationale afin d'imposer au gouvernement israélien l'arrêt définitif des bombardements et des opérations terrestres dont les populations civiles sont les principales victimes.

Nous exigeons :

- **Un cessez-le-feu permanent** avec la fin des bombardements et du déplacement forcé de la population et le retrait de l'armée israélienne de Gaza.
- **La libération de tous les otages** détenus par le Hamas.
- **La mise en place d'un corridor humanitaire** permanent pour acheminer les produits de première nécessité.
- **La protection de toutes les personnes civiles** quelle que soit leur nationalité.
- **La cessation de la coopération militaire avec l'État d'Israël** et la suspension de l'accord d'association qui lie celui-ci à l'Union européenne, tant que le droit international sera bafoué.
- **La levée du blocus de Gaza** en place depuis 2007.
- **La libération des prisonniers politiques palestiniens**, à commencer par celle de **Marwan Barghouti**, capable de porter les aspirations de son peuple et l'exigence de paix, à l'opposé du projet intégriste du Hamas.
- **Une initiative diplomatique de la France pour une paix juste et durable sur la base des résolutions de l'ONU**, en particulier la résolution n° 242 du Conseil de sécurité des Nations unies de 1967, exigeant le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés.
- **La reconnaissance de l'État de Palestine par la France**, conformément au vote du Parlement français en 2014 et sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, aux côtés de l'État israélien, doit permettre d'ouvrir le débat dans l'Union européenne afin d'aboutir à la même reconnaissance votée par le Parlement européen la même année.

Le PCF salue l'annonce dans ce sens du gouvernement de gauche espagnol.

Le Parti communiste français appelle à la plus large mobilisation contre les logiques de haine et de guerre qui ont trop ensanglanté le Proche-Orient, pour faire prévaloir l'exigence d'une paix dans la justice et la démocratie entre les peuples palestinien et israélien.

Le PCF appelle à participer aux rassemblements qui se tiennent dans toute la France sur la base de cet appel avec l'ensemble des forces progressistes qui se battent pour la paix et la justice.

A PARIS, IL PARTICIPERA SUR CE CONTENU À LA MANIFESTATION DU SAMEDI 2 DÉCEMBRE.
RENDEZ-VOUS PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À 14H.

PCF
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Je rejoins le PCF